Disponible en ligne, le nouveau site Internet du ministère, *www.social-sante.gouv.fr* , pré sente l'action de l'Etat dans le vaste champ des affaires sociales et de la santé. Il coexiste avec *www.femmes.gouv.fr* , qui reste le site de référence du ministère pout les droits des femmes. Le nouveau portail a été pensé pour répondre aux besoins et aux questions du citoyen-internaute d'aujourd'hui. Résultat de la fusion d'une quinzaine de sites existants, il rationalise la présence du ministère sur Internet afin de la rendre plus lisible, plus efficace et plus accessible.

Le nouveau site permet de suivre, en temps réel, l'actualité de la ministre, Marisol TOURAINE, et des secrétaires d'Etat, Laurence ROSSIGNOL, Ségolène NEUVILLE et Pascale BOISTARD. Organisé par thématiques (« *affaires sociales* », « *prévention en santé* », « *santé et environnement* », « *soins et maladie* », « *système de santé et médico-social* »), il met à la disposition des internautes une information de référence sur l'ensemble des sujets du ministère, du traitement des grandes maladies à l'évolution des aides sociales, en passant par la prévention des risques sanitaires ou l'avenir de notre système de retraites. Sa page d'accueil se divise en quatre zones, de l'information la plus « *chaude* » à la plus « *froide* » : actualité quotidienne de la ministre et des secrétaires d'Etat, réformes prioritaires, dossiers pérennes du ministère et information pratique aux particuliers et aux professionnels.

Conforme aux règles d'accessibilité, consultable sur tous types d'écrans (ordinateurs, tablettes et « *smartphones* »), *www.social-sante.gouv.fr* s'adresse à tous les citoyens qui s'intéressent à l'action publique dans le domaine des affaires sociales et de la santé, ainsi qu'aux nombreux acteurs qui y travaillent (élus, syndicats, associations d'usagers, professionnels de santé...).